

Novembre 2014

Développement économique : un enjeu métropolitain

Un vœu pour dénoncer la baisse des dotations de l'Etat

Zoom sur la métropolisation

Fin du fonds de solidarité territorial : ADIS demande un soutien aux petites communes

Un vœu pour la continuité du service des transports publics

Vu dans l'actualité

Nous avons voté le 7 novembre dernier, le périmètre du transfert de la compétence économie à la future métropole.

Ce vote constitue une étape importante dans la construction de notre future collectivité et montre toute la cohérence de mener une politique de développement économique à un niveau métropolitain.

Cette pleine prise de compétence va agir comme un moteur pour notre territoire en améliorant sa visibilité, en simplifiant les démarches et en clarifiant le rôle de chaque acteur.

Beaucoup de choses restent à construire afin que toutes les communes bénéficient de cette dynamique.

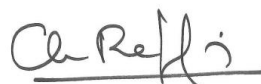
Nous devons établir un schéma stratégique tenant compte de notre diversité mais également des différents projets conçus dans les territoires qui ont récemment intégré Grenoble Alpes Métropole.

Cela fera l'objet d'une attention particulière de la part du groupe ADIS.

Il est en effet primordial de se poser, au préalable, la question de l'existant. Quelle stratégie ainsi adopter concernant les friches industrielles ? Comment optimiser le foncier et générer des comportements responsables ?

Le groupe ADIS souhaite également que la place et le rôle des communes soient préservés dans le processus décisionnel de la politique économique métropolitaine.

C'est pourquoi nous avons largement encouragé la participation des Maires concernés au sein du comité de commercialisation des zones d'activités économiques. Ce nouvel outil, créé à l'occasion du dernier conseil communautaire, garantira la cohérence de notre aménagement économique territorial et améliorera notre réactivité. Les communes constituent, dans ce cadre, un acteur incontournable.



Christiane Raffin

Vice-présidente du groupe **ADIS**



« Les collectivités contribuent pour plus de 70% à l'investissement public, son ralentissement déstabilise d'ores et déjà de nombreuses entreprises. »

Un vœu pour dénoncer la baisse des dotations de l'Etat

Les élus communautaires ont majoritairement soutenu le vœu présenté en conseil communautaire le 7 novembre dernier visant à demander le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat. Celles-ci devant baisser de 3,65 milliard d'euros en 2015 et au total de 11 milliards sur 2015-2017 ; des coupes sombres dans le budget des collectivités sont à craindre.

Grenoble Alpes Métropole sera fortement touchée et avec elle les compétences qui lui incombent aujourd'hui et qui lui incomberont

demain dans le cadre de sa montée en puissance. Ses capacités d'investissement seront également fragilisées et par ricochet les secteurs d'activité qui en dépendent.

On ne peut pas exiger des collectivités locales qu'elles soient moteur de l'investissement, qu'elles amortissent les conséquences sociales de la crise et qu'elles contribuent aussi fortement à la baisse des dépenses publiques. Celles-ci peuvent être de véritables partenaires du redressement du pays si leur capacité d'actions et d'investissement n'est pas brimée.

Zoom sur... la métropolisation

En plus de la compétence économie, les conseillers communautaires ont voté le transfert des compétences touristiques et de voirie. La Métropole exercera donc en lieu et place des communes membres la promotion du tourisme et la création d'offices de tourisme.

Concernant la voirie, le transfert concernera, pour le moment, le périmètre minimal. Scénario pour lequel le groupe ADIS s'était mobilisé. Il est en effet important de se laisser du temps pour bien organiser les services avant d'aller plus loin. Il est également important de se laisser le temps de formaliser officiellement le rôle central de la commune dans cette nouvelle entité qui verra le jour en janvier prochain. C'est pourquoi, nous souhaitons qu'une **charte métropolitaine** y précise la place des Maires, des conseils municipaux et des citoyens, à l'instar d'autres grandes intercommunalités. Nous devons construire une Métropole respectueuse de chacune de nos entités communales, fonctionnant dans une dynamique participative à tous les niveaux.



Fin du fonds de solidarité territorial : ADIS demande un soutien aux communes aux moyens limités

Ce fonds créé en 2011 pour une durée de 4 ans visait à soutenir les plus petites communes de l'agglomération (moins de 3 500 habitants) dans leurs projets communaux et leurs investissements.

Le 7 novembre, le conseil communautaire a voté la dernière répartition de ce fonds, clôturant ainsi un dispositif ayant contribué significativement à de grands projets tels que l'extension d'un pôle multisports et loisirs ou la rénovation de bâtiments scolaires. C'est pourquoi, le groupe ADIS a tenu à rappeler l'importance de faire bénéficier l'ensemble des communes de la dotation de solidarité communautaire. Un soutien à des projets locaux intercommunaux mais aussi à des projets structurants pour les petites communes a également été demandé. Ces projets devant bien évidemment s'inscrire dans les compétences de la future métropole, répondront à un besoin réel pour ces communes disposant de peu de moyens techniques, financiers et rarement éligibles à certaines politiques de la Métro.



Un vœu pour la continuité du service des transports publics

Les conseillers communautaires ont voté unanimement la volonté de poursuivre les discussions avec le conseil général sur l'avenir du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise en recourant à une expertise juridique et financière indépendante. L'avenir des salariés, du service public que l'on offre aux usagers et plus largement, de la métro dans son ensemble doit être préservé.

Françoise Gerbier, Maire de Venon et membre du bureau du SMTC a rappelé l'importance des moyens conjoints investis depuis plus de 40 ans pour faire monter en puissance le réseau de transport en commun qui est reconnu nationalement pour son efficacité. Elle a appelé à aller au-delà des divergences politiques et à s'élever à la hauteur des visionnaires qui ont fondé les bases de ce service public.

Budgets 2015

Tant que le transfert des compétences n'est pas effectif et que la CLECT n'a pas finalisé l'évaluation des charges, la Métro et les communes préparent leur budget sur la base de leurs compétences actuelles (l'ajustement se fera à l'occasion des décisions modificatives).

Guy Jullien, Maire de Veurey-Voroize a rappelé l'importance de soutenir les projets structurants des petites communes tout en respectant un principe d'équité.

